

**ECOLE INTERCOMMUNALE
KNOERINGUE / MUESPACH-LE-HAUT**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 20 novembre 2018

Présents : M. Ueberschlag, Maire de Knoeringue
M. Bohrer, Maire de Muespach-le-Haut
Mme Rapp conseillère municipale Knoeringue
Mmes Geng, Meister, Wirtz, Fimbel, Guibé, Rueher, parents élus
Mme Genelot, M. Laborie, enseignants

Excusées:
Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale - Altkirch
Madame Richert conseillère municipale Muespach-le-Haut
Madame Schluraff conseillère municipale Knoeringue
Madame Bischoff enseignante

1°) Mot d'accueil.

La bienvenue est souhaitée aux membres du Conseil d' Ecole.

2°) Les attributions du Conseil d' Ecole.

Il est rappelé que le Conseil traite des questions relatives à l'école considérée dans sa globalité. Pour tout problème particulier, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant concerné.

3°) Le règlement intérieur.

Par rapport au règlement type départemental, il est ajouté:

- De ne pas faire venir les enfants trop tôt à l'école; ceci afin d'éviter les regroupements.
- L'interdiction du chewing-gum, des bonbons.
- L'interdiction des baladeurs et des jeux électroniques: les récréations sont faites pour que les enfants puissent jouer ensemble et se reposer. L'usage du téléphone mobile est interdit.

4°) La Charte informatique

Il sera notamment insisté sur les points suivants :

J'utilise Internet en présence du professeur.

Je ne donne pas d'informations personnelles quand j'utilise Internet ou la messagerie.

J'alerte un adulte (parents / enseignants) si je vois des images ou des contenus qui me choquent.

J'utilise un langage correct et poli.

Je suis responsable de ce que j'écris.

5°) Le PPMS / PPMS attentat – intrusion

En ce qui concerne les risques majeurs (PPMS : pollution, risque sismique) nécessitant le confinement ou l'évacuation de l'école, il est rappelé aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas téléphoner ni se déplacer pour venir chercher leurs enfants et ce dans le but de laisser le réseau libre pour les secours; de ne pas gêner les secours pendant leur intervention; enfin, de ne pas ajouter de la panique à une situation déjà difficile à gérer.

Pour le PPMS, il y a 2 situations : le confinement dans la classe ou l'évacuation sur la place de l'église (Muespach-le-Haut) ou sur le terrain situé derrière la salle polyvalente (Knoeringue).

Pour le PPMS attentat – intrusion, il y a également 2 situations : le confinement en classe ou l'évacuation.

Madame Genelot (Knoeringue) ferme la porte d'entrée de sa classe à clé.

A Muespach-le-Haut, les deux classes sont équipées de portes anti-intrusion.

6°) Le projet d'école.

Il est centré sur les écrits et les énoncés mathématiques, afin de faciliter leur compréhension. Ce nouveau projet 2018 / 2022 sera le même pour les écoles maternelle / élémentaire de Muespach et l'école élémentaire de Muespach-le-Haut.

7°) L' APC.

Il s'agit de prendre en charge les élèves en difficultés ou qui rencontrent ponctuellement une difficulté. La liste des élèves qui en bénéficient est régulièrement établie par le Conseil des Maîtres. Cette Aide a une durée de 30 minutes. Elle a lieu le mardi et le jeudi à la fin des cours de l'après-midi.

8°) La piscine

Les séances de natation à la piscine de Village Neuf sont hebdomadaires et auront lieu à partir du 18 septembre jusqu'au 19 décembre puis au troisième trimestre. Il a été décidé de la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur.

Le financement est entièrement pris en charge par les communes et la communauté de communes qui sont remerciées.

Nous remercions également Mmes Kayser, Schluraff, Chaumeil, Niglis, Kuentz, M. Damont pour leur participation bénévole à cette activité.
Mmes Michot et Rueher nous accompagnent sur le trajet aller et retour pour la sécurité. Elles sont également remerciées.

9°) Allemand

Madame Daniela Fünfschilling interviendra une heure par semaine dans la classe de M. Laborie. Son intervention s'arrêtera à la fin du mois de mars 2019. Une solution est recherchée pour poursuivre cet enseignement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

10) Religion.

Madame Béatrice Chenaux interviendra dans les classes de Madame Bischoff et Laborie.
Madame Catherine Dirig interviendra dans la classe de Madame Genelot.

11°) Gestion des absences des enseignants :

Madame Genelot étant seule à l'école de Knoeringue, un protocole a été mis en place afin de prendre ses élèves en charge, d'informer les familles et l'Inspection au cas où elle serait absente.

Ce protocole est également valable si Mme Genelot était victime d'un accident sur les lieux de son travail.

En cas d'absence de Madame Genelot et s'il m'était impossible de me rendre à Knoeringue dans l'immédiat, Madame Kayser se rendrait sur place à l'école pour éviter que les enfants soient seuls.

12°) Classe de découvertes

Une classe de découvertes aura lieu la semaine 20 (du 12 au 17 mai 2019) au centre PEP de La Renardière à Aubure (68).
Il s'agit d'une classe à dominante sportive ; les principales activités étant le VTT, la course d'orientation et la randonnée.

BUDGET :

Dépenses :

Pension complète : $58,50 \text{ €} \times 49 \text{ élèves} \times 5,5 \text{ jours} = 15765,75 \text{ €}$

VTT : $95 \text{ €} \times 4 \text{ séances} \times 2 \text{ classes} = 760 \text{ €}$

Transport en bus par Métro cars 726 €

TOTAL DEPENSES : 17251,75 €

Recettes

Département : $10 \text{ €} \times 5 \text{ jours} \times 49 \text{ élèves} = 2450 \text{ €}$

Mairies : $12 \text{ €} \times 5 \times 49 = 2940 \text{ €}$

Parents : $180 \text{ €} \times 49 = 8820 \text{ €}$

Ecole : $3041,75 \text{ €}$

TOTAL RECETTES : 17251,75 €

12°) Fin du Conseil d'Ecole :

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Président

B. Laborie